



**Extrait du Procès-verbal du Conseil d'Administration
En séance le 16 octobre 2019 à 17 heures 30'
AIEG – Rue des Marais, 11 à 5300 Andenne**

Sont Présents : Monsieur Vincent SAMPAOLI, Président, Monsieur Christophe GILON, Vice-Président, Mesdames Sandrine CRUSPIN, Elisabeth MALISOUX, Cécile BARBEAUX, Françoise LEONARD, Dorothee KLEIN, Coraline ABSIL, Cécile CREVECOEUR, Administratrices, Messieurs Alain BOUVY, Claude EERDEKENS, René HUBRECHTS, Baudouin SOHIER, Damien LOUIS, Michel CASTERMAN, Gaëtan DUBOIS, Martin VAN AU DENRODE, Yvon HERMAN, Administrateurs.

Est représenté par procuration : Monsieur Philippe NOEL, Administrateur.

Est absente : Madame Marie-Ange DESMONS, Administratrice.

Assistent également à la séance : Monsieur Guy DELEUZE, Directeur, et Madame Laurence MOERMANS, Adjointe à la direction générale.

Sont invités : Messieurs Soufiane KADARI, Ingénieur Principal et Cédric CARIGNANO, responsable financier.

Point 5 – ERRATUM au projet d'acte de scission partielle de l'AIEG par constitution d'une nouvelle société déposé le 20 septembre 2019 au Tribunal de l'entreprise de Liège - Division Dinant et publié aux annexes du Moniteur belge du 1er octobre suivant sous le numéro 19129877

Le Conseil d'Administration, en séance du 16 octobre 2019, propose d'apporter les modifications suivantes à la définition de PUBLI-T :

Page 2, Point 1.2.2e § "sous objet"

Il y a lieu de remplacer les termes "dans les domaines de la production et de la fourniture d'énergie (participations SOCOFE et PUBLI-T), du déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques (participations ZE-MO) par les termes "dans les domaines de la production et de la fourniture d'énergie (participations SOCOFE), dans le domaine du transport d'énergie électrique (participations PUBLI-T) et du déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques (participations ZE-MO)".

Page 6, sous le Point 9° au 3e § Point 3

Il y a lieu de remplacer les termes "dans des sociétés actives sur le marché de la distribution d'électricité et de gaz" par les termes "dans des sociétés actives dans le transport d'énergie électrique".

Le Conseil, à l'unanimité, approuve.

Pour extrait certifié conforme,



Guy DELEUZE
Directeur général



Vincent SAMPAOLI
Président